

<https://ressources.anap.fr/transports/publication/2427-ameliorer-la-gestion-des-transports-de-personnes-handicapees-tome-2-modalites-organisationnelles>

Méthode ♦ Kit de productions

Améliorer la gestion des transports de personnes handicapées - Tome 2 : Modalités organisationnelles

Le transport est un des piliers de l'accompagnement des personnes handicapées, puisqu'il est un vecteur d'autonomie favorisant la réalisation du projet de vie. Son organisation est donc un enjeu important pour les gestionnaires d'ESMS.

Enjeux

Les dépenses liées au transport des personnes handicapées sont en croissance constante et peuvent représenter une part importante dans le budget des ESMS : jusqu'au deuxième poste de dépenses, après celui du personnel. Pour autant, peu de structures disposent d'une expertise dédiée aux transports, et son organisation s'avère d'une très grande complexité pour les gestionnaires d'ESMS, qui doivent concilier qualité de l'accompagnement et maîtrise des coûts.

Présentation de la publication

Pour accompagner les gestionnaires d'ESMS dans l'organisation des transports de personnes handicapées, l'ANAP propose plusieurs publications et un kit d'outils :

- **Tome 1 : Le retour d'expériences.** Il présente des pratiques développées et éprouvées par des gestionnaires ;
- **Tome 2 : Les modalités organisationnelles.** Réalisé en collaboration avec l'ARS de Franche-Comté, il présente des éléments d'aide à la décision sur le volet organisationnel ainsi qu'un kit d'outils ;
- **Tome 3 : Le cadre juridique.** Il permet de mieux appréhender la complexité de la réglementation.
- **Un kit d'outils** pour accompagner la démarche d'organisation des transports des personnes handicapées.
- **Un Zoom sur**, qui se destine particulièrement aux équipes de direction. Il leur permet de découvrir et d'appréhender, en quelques pages, l'intérêt et le bénéfice que leur établissement peut tirer des guides complets.

Le tome 2 « modalités organisationnelles », repose sur le découpage du processus d'organisation des transports en reprenant les différentes étapes de conception d'une organisation des transports. La démarche part de l'analyse de la situation de la structure afin de prendre en compte des éléments de contexte qui lui sont propres et lui proposer un positionnement sur l'intégration de la question transport.

À l'issue de cette analyse, le gestionnaire d'ESMS peut définir ses choix techniques et décider de son organisation en fonction de ses choix de gestion internalisée ou externalisée. Les trois phases de conception d'une organisation des transports sont :

- Objectiver ses besoins de transport ;
- Déterminer les modalités d'organisation de la fonction transport ;
- Identifier les moyens techniques et humains

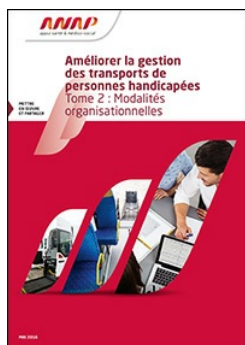
Objectif

Le projet Transport des personnes handicapées vise à :

- Clarifier la réglementation relative au transport des personnes handicapées, afin de permettre aux gestionnaires de réduire sa complexité ;
- Proposer aux gestionnaires des éléments d'aide à la décision pour le choix des modes de transports et leur organisation, en vue de trouver le meilleur équilibre entre la qualité du transport et son coût, et in fine améliorer le service rendu aux usagers.

A qui s'adresse cette publication ?

Ces publications s'adressent à l'ensemble des gestionnaires d'ESMS.



Glossaire

ANAP
ARS
ESMS

Date de parution : 07/06/2016

Télécharger la production